



## INSTITUTIONNEL

### Cri d'alarme de la FNCC pour l'accès aux copies

La Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (**FNCC**), association regroupant plus de 450 communes, regroupements de communes, conseils généraux et conseils régionaux de France, **s'inquiète** par la voix de son président Philippe Laurent (maire de Sceaux) **des conséquences de la numérisation des salles sur l'accès aux films**. "Le numérique, par son coût d'investissement lourd, mais aussi par ses coûts de maintenance d'équipements, **impacte fortement l'économie des salles**". Même si la loi de 2010 précise une déconnection entre le paiement des contributions numériques et la programmation, "apparaissent des symptômes qui devraient mettre en alerte non seulement les professionnels de la filière, mais aussi l'ensemble des collectivités territoriales", souligne-t-il, en relevant la difficulté d'accès à la copie que connaissent les petites et moyennes villes, les bassins de forte population étant privilégié par les distributeurs. Examiner les effets de la loi de septembre 2010. Cela remet en question la diversité et la profondeur d'accès aux films sur l'ensemble du territoire. "Si l'accès aux copies numériques est rendu plus difficile, alors les projections économiques pluriannuelles, qui ont été demandées aux exploitants pour permettre les investissements en matériels, **se voient pour le moins fragilisées**", soulève Philippe Laurent. **Le président de la FNCC demande que soient réexaminées "les effets de la loi de septembre 2010**. Ce qui mérite la mobilisation de l'ensemble de nos parlementaires au travers des commissions culture du Sénat et de l'Assemblée nationale" et que ce sujet soit introduit "au sein du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC) et s'interroge sur la fonction régulatrice des assemblées souveraines que sont les collectivités", conclut-il.